

DELIBERATION N°2022-06-23-2.35

Séance du 23 juin 2022

Point n°2.35 : Offre de formation – LMD – Licence professionnelle/Métiers du Droit Immobilier/Droit immobilier/

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 70 ;

VU la délibération du Conseil de la composante DROIT ET SCIENCES POLITIQUES ;

VU la délibération du Conseil de pôle n°2022-05-11-2.19 ;

Après délibération, le Conseil de pôle Sociétés :

- 1) Abroge la délibération du Conseil de pôle n°2022-05-11-2.19
- 2) Approuve, à partir de l'année universitaire 2022-2023, la maquette correspondante à :
 - **Diplôme : Licence professionnelle**
 - **Mention : Métiers du Droit Immobilier**
 - **Parcours : Droit immobilier**

Les documents sont annexés à la délibération.

Membres en exercice	29
Nombre de votants	24
Voix pour	24
Voix contre	0
Abstentions	0

Nantes, le 30 juin 2022

Hélène PEROZ
Directrice du pôle Sociétés



SEMESTRE 5		Par semestre		Modalités	Par semestre		Type d'épreuve session 1 (décembre - janvier)	Durée des écrits	Session 2 sur inscription (juin - juillet)
CM	TD	ECTS	Coef.						
Unité d'enseignements fondamentaux				OBLIGATOIRE	12	12			
Droit des contrats (DSCAJ01)	20h				2	2	Écrit	2h00	Identique à la session 1
TD Droit des contrats (DSTAJ01)		10,5h			1	1	Contrôle continu tout au long du semestre (7 séances d'1h30)		Report de note
Droit du mandat (gestion/entremise)	20h				2	2	Écrit	2h00	Identique à la session 1
TD Droit du mandat (gestion/entremise)		10,5h			1	1	Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note
Pouvoirs (et droit des couples)	10h				1	1	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Droit de la propriété immobilière privée	10h				1	1	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Unité d'enseignements complémentaires				OBLIGATOIRE	9	9			
Droit de l'urbanisme	20h				2	2	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Droit de la copropriété (D1LP033)	20h				2	2	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Droit de la construction et assurances construction	20h				2	2	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Statuts et environnements professionnels	10h				1	1	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Le cautionnement	10h				1	1	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Economie immobilière	10h				1	1	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Unité d'enseignements Techniques				OBLIGATOIRE	5	5			
Comptabilité-gestion	16h				2	2	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Sécurité des bâtiments		8h			1	1	Écrit en commun avec réception et livraison de l'ouvrage	1h00	Identique à la session 1
E-mobilier digital (techniques numériques, communication, BIM)		8h			1	1	remise d'un projet - évaluation concomitante à l'oral de stage	1h00	Report de note
CV- entretiens pros		3h			1	1			
Unité d'enseignements Pratiques				OBLIGATOIRE	2	2			
Réception et Livraison de l'ouvrage		8h			1	1	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Posture professionnelle / oral de stage		4h			2	2	Écrit en commun avec sécurité des bâtiments	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Alternance ou stage (10 jours)									
Unité d'enseignements linguistique 1				OBLIGATOIRE	2	2			
Langue étrangère : Anglais		20h			1	1	Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note
SEMESTRE 6		Par semestre		Modalités	Par semestre		Type d'épreuve session 1 (avril - mai)	Durée des écrits	Session 2 sur inscription (juin - juillet)
CM	TD	ECTS	Coef.						
Unité d'enseignements fondamentaux				OBLIGATOIRE	12	12			
Droit de la vente immobilière	20h				2	2	Écrit	2h00	Identique à la session 1
TD Droit de la vente immobilière		10,5h			1	1	Contrôle continu tout au long du semestre 7 séances d'1h30		Report de note
Droit spécial des baux (habitation, commerciaux, ruraux)	20h				2	2	Écrit	2h00	Identique à la session 1
TD Droit des baux		10,5h			1	1	Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note
Pouvoirs (et droit des sociétés)	10 h				1	1	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Droit de la propriété immobilière publique	10h				1	1	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Unité d'enseignements complémentaires				OBLIGATOIRE	9	9			
Sociétés et Contrats spéciaux de la construction (CCMI, VEFA, VIR)	20h				2	2	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Habitat social	20h				2	2	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
droit pénal de l'immobilier	10h				1	1	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Les droits de préemption	20h				2	2	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Les garanties financières (achèvement / remboursement)	10h				1	1	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Diagnostics techniques (D1LP032)	10h				1	1	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Unité d'enseignements Techniques				OBLIGATOIRE	5	5			
Fiscalité et investissement locatif	16h				2	2	Oral ou écrit	1h00	Identique à la session 1 ou oral
Pathologie du bâtiment		8h			1	1	Écrit en commun avec Etat des lieux	1h00	Identique à la session 1
PIX		8h			1	1	Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note
Veille juridique - méthodologie mémoire		3h							
Unité d'enseignements Pratiques				OBLIGATOIRE	3	3			
Etat des lieux		8h			1	1	écrit d'1h commun avec Pathologie du bâtiment	1h00	Identique à la session 1
Mémoire (et soutenance)		4h			2	2			
Alternance ou stage (24 jours)									
Unité d'enseignements linguistique 2				OBLIGATOIRE	1	1			
Langue étrangère : Anglais		10h			1	1	Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note
Unité Valorisation d'Enseignement de l'Étudiant (DBLIVEE)				FACULTATIF	0	0			
Reconnaissance de l'engagement étudiant				Bonification	0	0	Rapport d'activités (maximum 5000 caractères)		
Certification en langue Anglaise (UCLTA1P)				OBLIGATOIRE	0	1	Présence le jour de la certification		

La disposition générale concernant les dispenses d'assiduité est à consulter dans l'article 7 des RCC licence. MCC voté au conseil de gestion du 9 septembre 2021.

1